

Images de livres Raynal, Buffon, Mercier dans une *Visite* à l'imprimerie perdue et retrouvée

La galerie Terradès, à Paris, a mis à son catalogue de novembre-décembre 2008 une « *Visite à l'imprimerie* par Léonard Defrance » à laquelle le propriétaire de la galerie, M. Antoine Cahen, a consacré une fiche très détaillée¹. On y apprend que cette « huile sur panneau de chêne, non parqueté », de 47 centimètres sur 65,5 centimètres, se présente dans son cadre d'origine, « estampillé par Etienne-Louis Infroit », « né vers 1719-1720, reçu maître sculpteur à l'Académie de Saint-Luc le 14 août 1759 puis maître charpentier le 12 octobre 1768 ». Non datée, l'œuvre porte la discrète signature de *L. Defrance de Liège* sur une table figurant à droite à l'avant-plan. M. Cahen décrit la peinture comme suit :

Les rangs de casses occupent la place la plus éclairée près des fenêtres ; un typographe présente aux visiteurs un composteur dans lequel sont placées les lettres qui vont servir à la composition. À gauche, un ouvrier frappe avec un maillet sur les lettres fixées dans un châssis afin de les mettre à la même hauteur. Sur le mur de droite et sur le montant de la fenêtre, des placards annoncent une série d'éditions : l'*Histoire des deux Indes* par Raynal, l'*Histoire naturelle* par Buffon, le *Recueil des édits de Joseph II* et *L'Antiquité dévoilée par ses usages* par Nicolas-Antoine Boulanger.

Le tableau a été rapidement acquis par le musée de Grenoble. Celui-ci lui a consacré une notice évoquant d'abord la carrière du peintre liégeois (1735-1805) – dont l'historiographie et la mémoire collective locales ont aussi conservé le souvenir, quelque peu marqué de tabou, en tant qu'il participa à la destruction de la cathédrale de Liège, symbole d'obscurantisme.

Léonard Defrance manifesta de bonne heure des dispositions pour le dessin. Ses parents le placèrent d'abord chez un orfèvre, puis chez le peintre Jean-Baptiste Coclers. A partir de 1753, il séjourne en Italie puis en France avant de regagner Liège en 1764. Connu pour ses pamphlets anticléricaux et, plus tard, pour son adhésion aux idées révolutionnaires, Defrance fait figure d'artiste « engagé ». Ses scènes de genre au faire minutieux inspirées des Hollandais lui valent la célébrité : son sujet

¹ Catalogue de l'exposition annuelle, du 20 novembre au 19 décembre 2008.



Illustration n° 1 – « Visite à l'imprimerie ».

de prédilection est celui de la visite à l'atelier. Ses tableaux sont ainsi un témoignage précieux sur les industries de l'époque : manufactures de tabac, forges, houillères, fonderies. S'attachant à décrire chaque lieu avec une rigueur quasi-scientifique, Defrance est imprégné de l'esprit encyclopédiste des Lumières.

On ne peut mieux dire. La notice du musée de Grenoble inscrit par ailleurs l'œuvre acquise dans un ensemble bien connu :

Notre tableau a un pendant, conservé dans une collection particulière, montrant une autre partie de l'imprimerie, celle servant à l'impression des ouvrages. Par ailleurs, une autre paire de tableaux représentant le même endroit, mais de dimensions inférieures et avec des différences au niveau du cadre architectural, se trouve également en mains privées.

Cette « autre paire de tableaux » est répertoriée sous les n^{os} 314 et 315 dans *Léonard Defrance. L'œuvre peint*, par Françoise Dehousse, Maité Pacco et Maurice Pauchen, où elle est reproduite en couleurs² (1985). Ces deux huiles sur bois représentent respectivement l'atelier de composition et celui d'impression, visités par des personnages dont les habits manifestent l'appartenance à la

² Liège, Éditions du Perron et Eugène Wahle, 1985, pp. 167-168.

classe supérieure. De dimensions analogues (39,5 × 53 cm), elles paraissent en effet constituer un ensemble, tandis que la troisième œuvre, qui porte le n° 317, représentant une visite à un atelier d'impression, est de dimensions supérieures (47 × 65 cm, également une huile sur bois). Tous ces tableaux sont signés de la même manière : « L. Defrance de Liège ». Les mesures de cette troisième œuvre correspondant à la *Visite à l'imprimerie* désormais conservée à Grenoble, on peut raisonnablement croire que cette dernière en constitue le pendant, perdu depuis le XVIII^e siècle.

Les tableaux figurant dans l'*Œuvre peint de Léonard Defrance* ont été volontiers utilisés pour illustrer des ouvrages relatifs à l'histoire intellectuelle du XVIII^e siècle. Ainsi, une vue partielle de la *Visite à l'atelier de composition* a servi de couverture au *Dictionnaire des journaux, 1600-1789* de Jean Sgard (1991). M^{me} Jane McLeod (Brock University, Ontario, Canada) m'informe que la *Visite à l'atelier de composition* à présent retrouvée devrait figurer en couverture d'un livre sur les imprimeurs en France au XVIII^e siècle, à paraître aux presses de la Penn State University.

Dans les trois œuvres connues comme dans la quatrième, des sortes de placards apposés aux murs des ateliers, aux piliers ou sur le tympan de la presse portent des indications renvoyant soit à des ordonnances de « politique éclairée » promulguées par Joseph II, soit à de grandes œuvres du XVIII^e siècle. On lit dans l'atelier de composition formant le n° 314 : ŒUVRES / DE / VOLTAIRE, ŒUVRES / DE JJ / ROUSSEAUX, ESPRIT / DES / LOIX, HISTO[IRE] / NATURE[LLE] / PAR LE / [COMTE] / DE BU[FFON] / A LI[EGE] / CHEZ [?], TRAITE / DES DELITS / ET DES / PEINES, ENCYCLOPEDIE / METHODIQUE / A PARIS / CHEZ PANCKO[UC]KE / RUE DE / POITVINS. On lit dans l'atelier d'impression qui correspond au tableau précédent : ŒUVRE[S] / D'HELVETIUS / C^{me} ÉDITION, HISTOIRE / PHILOSOFIQUE / ET / POLITIQUE / DE L'ETABLISSEMENT / DES EUROPEENS / DANS LES DEUX / INDES.

Plusieurs de ces titres ont fait l'objet d'éditions imputables à l'imprimeur-libraire Clément Plomteux, qui occupait à Liège avec Jean-François Bassompierre et Denis de Boubers le haut du pavé du marché du livre « philosophique » et particulièrement de la production clandestine³. L'un des placards se réfère à une publication qui ne dissimulait pas le nom de son auteur : on sait, notamment grâce à Pol-Pierre Gossiaux, comment la célèbre *Encyclopédie méthodique*

³ Daniel Droixhe, *Le Marché de la lecture dans la Gazette de Liège à l'époque de Voltaire*, Liège, Vaillant-Carmanne, 1995 (<http://hdl.handle.net/2268/1600>) ; *id.*, « Signatures clandestines et autres essais sur les contrefaçons de Liège et de Maastricht au XVIII^e siècle », dans *Studies on Voltaire*, 2001, 10 ; *id.*, *Une histoire des Lumières au pays de Liège. Livre, idées, société*, Liège, Éd. de l'Université de Liège, 2007.

parut à partir de 1782 sous la double adresse de Panckoucke, à Paris, et de Plomteux, à Liège⁴. Celui-ci avait fait l'essai d'une grande entreprise de nature encyclopédique dès 1777, avec son confrère de la rue des Poitevins, en lançant le *Dictionnaire universel des sciences morale, économique, politique et diplomatique, ou bibliothèque de l'homme d'Etat et du citoyen*. Les deux hommes abandonneront cependant à partir du cinquième volume une édition qui devait finalement en compter trente⁵.

On voit que la *Visite à l'atelier de composition* de la paire de tableaux conservés s'annonce d'emblée comme liée à Plomteux et fixe – en principe – le *terminus a quo* de 1782, sauf à imaginer, ce qui est peu vraisemblable, que le placard se réfère à l'annonce de la *Méthodique*, dès la fin de 1781⁶. La conjecture relative à la datation trouve quant à elle une confirmation dans le fait que furent exposés à la Société libre d'émulation de Liège, en février 1784, deux tableaux qui représentaient une imprimerie et qui sont donnés comme appartenant à Plomteux. Il semble donc entendu que « le présent *Intérieur d'imprimerie* et son pendant sont probablement ceux que possédait Plomteux » (Dehousse *et al.*), et par conséquent que ces tableaux représentent les ateliers de Plomteux. Le catalogue du musée de Grenoble va plus loin, puisqu'il suppose que la « visite retrouvée » a le même objet :

À la fin du XVIII^e siècle, Liège est un centre actif d'impression d'ouvrages interdits en France signés des grands noms des Lumières. Le plus célèbre imprimeur est alors Clément Plomteux : notre tableau représente probablement la salle de l'imprimerie réservée à la composition.

C'est de ceci qu'il faut maintenant discuter. Plusieurs éléments semblent confirmer l'affirmation. D'abord en ce qui concerne la « paire » d'œuvres connues. S'il est une contrefaçon liégeoise qui fut rapidement identifiée et largement connue, il s'agit de la *Collection complète des Œuvres de Mr de Voltaire* données en une trentaine de volumes par Plomteux sous l'adresse de Genève de 1771 à 1777. La *Bibliographie liégeoise* l'attribuait à notre imprimeur dès le XIX^e siècle⁷. L'ouvrage s'ornait de gravures signées d'un artiste parmi les plus réputés de la principauté, Louis Dreppe. Il se présente aujourd'hui comme

⁴ Pol-Pierre Gossiaux, « L'Encyclopédie liégeoise (1778-1792) et l'Encyclopédie nouvelle. Nostalgie de la taxis », dans D. Droixhe, P.-P. Gossiaux, H. Hasquin et M. Mat-Hasquin (éd.), *Livres et Lumières au pays de Liège*, Liège, Desoer, 1980, pp. 199-236 ; *Le Siècle des Lumières dans la principauté de Liège. Catalogue de l'exposition*, Liège, Musée de l'Art wallon et de l'Évolution culturelle de la Wallonie, 1980, notices 193-198.

⁵ Pol-Pierre Gossiaux, *Le Siècle des Lumières dans la principauté de Liège*, notice 192.

⁶ Un premier prospectus parut dans le *Mercur de France* du 8 décembre 1781, avec la double adresse de Panckoucke et Plomteux.

⁷ X. de Theux de Montjardin, *Bibliographie liégeoise*, Bruges, 1885, col. 625 (Nieuwkoop, De Graaf, 1973).

un catalogue par excellence des ornements typographiques gravés sur bois qui constituent autant de marques de fabrique indiquant son origine. D'où la mention des *Ceuvres de Voltaire* au mur de l'atelier de composition.

Si celui d'impression qui lui correspond offre un placard mentionnant les *Ceuvres d'Helvétius*, dans ce qui peut être lu comme une « 6^e » ou une « C[entièm]e » édition, c'est bien parce que, David Smith l'a montré, le nom de Plomteux – mais aussi plus largement celui de Liège – était étroitement lié à l'idée même de rassembler les œuvres du philosophe. La première édition des *CEUVRES / COMPLETTES / DE / M. HELVETIUS* parut en quatre volumes in-8° sous l'adresse *A LIEGE, / CHEZ BASSOMPIERRE, Père & Fils*. Mais il doit s'agir, selon Claudette Fortuny, d'une fabrication lyonnaise⁸. Par contre, une deuxième édition des *CEUVRES / COMPLETTES* fut réalisée à Liège en 1775-1776, dans une forme analogue, sous l'adresse *A LONDRES*, qui cache en fait le nom de Plomteux⁹.

La référence au même ouvrage – ce qui ne signifie pas, il faut le noter, qu'elle désigne la même édition – figure dans la troisième représentation d'imprimerie qui était connue jusqu'ici, mais qui restait dépourvue de pendant. Le placard est fixé au pilier central au-dessus des visiteurs venus admirer le travail de la presse. Il est surmonté d'un autre placard annonçant à nouveau le *TRAITE / DES DELITS / ET DES PEINES* de Beccaria. Sur le premier, on lit à peu près le même texte que dans la *Visite à l'atelier d'impression* de la paire conservée, à savoir : *CEUVRES / DE HELVETIUS / C^{me} ÉDITION*. Cette concordance, jointe au fait que le *Traité* de Beccaria est aussi mentionné dans la « paire » conservée, a conduit les rédacteurs du catalogue de l'œuvre de Defance à écrire à propos du tableau « isolé », c'est-à-dire du n° 317 : « Cet intérieur d'imprimerie (...) est soit une première version, soit une copie du n° 315. » Le catalogue renvoie donc, pour la datation du 317, à la référence du 315 : « La seule date que nous puissions souligner est celle de l'édition par Plomteux des *Ceuvres d'Helvétius* : 1776. » La notice croit pouvoir avancer à propos du 317 :

Une chose est néanmoins certaine, ce tableau, où l'on ne relève que deux placards, s'inscrit dans une actualité beaucoup moins brûlante que sa réplique.

Les rédacteurs observent pour le reste que l'atelier

présente de sensibles différences dans les deux versions, ce qui indique une fois encore le peu de souci topographique chez l'artiste.

Ici apparaît un élément susceptible de perturber quelque peu une telle lecture des œuvres du Liégeois, en même temps que se profile, avec une autre hypothèse,

⁸ D. Smith, *Bibliography of the writings of Helvétius*, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2001, O. 1, pp. 1-11.

⁹ O. 2, pp. 11-18.

une explication concernant le défaut de « souci topographique » chez Defrance. Une troisième édition des *ŒUVRES / COMPLETEES* parut en effet dans la région de Liège dès 1776-1777, également en 4 volumes in-8°, sous la même adresse de « Londres ». Elle sort en réalité, comme l'a aussi démontré D. Smith, des presses de Jean-Edme Dufour et Philippe Roux, imprimeurs-libraires à Maastricht.

Ce n'est pas l'endroit de rappeler en détail comment la petite ville mosane, distante de Liège d'une quinzaine de kilomètres, avait accueilli Dufour vers 1766, lequel avait auparavant travaillé dans l'atelier de Bassompierre. Dufour figure en tout cas dans la capitation de 1762 en tant qu'habitant chez celui-ci, « en Neuvicé », à l'enseigne de « L'Imprimerie » – laquelle dénomination dit tout de la place alors occupée par Bassompierre au sommet de l'édition liégeoise.

Deux pièces du dossier renvoient à la situation particulière de Maastricht. D'une part, on a supposé que Dufour, d'origine étrangère, avait choisi de s'y établir pour des raisons religieuses. D'autre part, il est reçu bourgeois de Maastricht par le bourgmestre de la partie flamande de la ville, le 30 octobre 1766. C'est que celle-ci est régie institutionnellement par une sorte de condominium : les Provinces-Unies s'en sont emparées en 1632, y apportant la Réforme, mais ont laissé leur nationalité et leurs droits aux Liégeois relevant de la principauté catholique, qui exerçait sur la cité une partie de la souveraineté depuis le Moyen Âge. Bref, une sorte de « ville ouverte », mi-catholique, mi-protestante, c'est-à-dire mi-conservatrice et mi-favorable aux idées nouvelles et à la modernité, se prêtait particulièrement au développement d'un commerce du livre délivré des contraintes – d'ailleurs toutes relatives – que l'administration liégeoise, avec son prince-évêque et son synode, pouvait faire peser sur la contrefaçon des œuvres d'avant-garde. Jean-Edme Dufour, qui se dit âgé de trente-huit ans et originaire de Paris, au moment où il migre de Liège à Maastricht, profitera très largement des libertés qui lui sont ainsi promises.

Il nous faut en venir maintenant aux placards du quatrième tableau de Defrance. On a vu au début de cet article, par la notice qu'a établie l'antiquaire Antoine Cahen, qu'un d'entre eux mentionnait un des plus grands succès de librairie du siècle : l'HISTOIRE / DE DEUX / INDES / PAR G.T. / RAINAL. Le placard est bien mis en évidence près de la fenêtre, au départ de la grande arche, au-dessus des « singes » qui travaillent à la composition du texte fixé sur le « mordant ». L'*Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes* figure aussi, on l'a vu, dans les représentations de la « paire » conservée, mais sur les murs de l'atelier d'impression, non dans celui de composition. Notons tout de même une légère différence d'intitulé, puisque l'ouvrage de l'abbé Raynal et Diderot était ainsi mentionné dans l'atelier d'impression : HISTOIRE / PHILOSOPHIQUE / ET / POLITIQUE / DE L'ETABLISSEMENT / DES EUROPEENS / DANS LES DEUX / INDES.

La jolie faute ne plaide pas en faveur de la compétence orthographique de Léonard Defrance, qui mentionne ailleurs les *Œuvres de JJ Rousseaux*, sans parler de *Rainal*...

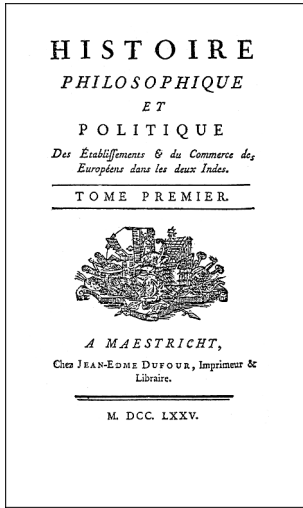


Illustration n° 2 – *Histoire philosophique et politique*, Maastricht, 1775.
Coll. privée.

Depuis que Pol-Pierre Gossiaux a attiré l'attention sur les contrefaçons de la troisième version ou « édition » des *Deux Indes* par Plomteux, en 1781 et 1782¹⁰, la recherche a mis en évidence et rendu notoire le rôle joué par celui-ci dans la reproduction de l'ouvrage, dès sa parution au début des années 1770¹¹. Mais cette recherche a aussi révélé le très étroit partenariat qui a uni pendant une dizaine d'années Plomteux et Dufour – compensation, en quelque sorte, à la concurrence à laquelle ils se livrèrent pour l'impression des *Œuvres* d'Helvétius. Dès 1773, les deux imprimeurs s'associaient pour réaliser une édition partagée parue sous l'adresse d'« Amsterdam »¹².

Alors que paraissait une deuxième version de l'*Histoire philosophique et politique*, en 1774, Plomteux et Dufour récidivaient en collaborant à une réimpression qui portait tantôt l'adresse de Gosse Fils à La Haye, qui avait donné cette nouvelle édition, tantôt celle de Dufour¹³. Il n'est pas de meilleur signe de la différence qui séparait les associés en termes d'audace et d'indépendance à l'égard des autorités : l'imprimeur de Maastricht prenait, en mettant son nom, une liberté dont ne s'autorisait pas un commerçant travaillant sous le regard d'autorités ecclésiastiques. Aussi Dufour ne se gêna-t-il pas pour revendiquer clairement d'autres rééditions des

¹⁰ Gossiaux 1980, notices 220-24 ; *Les Lumières dans les Pays-Bas autrichiens et la principauté de Liège. Exposition du 27 juillet au 20 août 1983*, Bruxelles, Bibliothèque royale Albert-I^{er}, 1983, notice 87, pp. 148-51.

¹¹ Daniel Droixhe « Signatures clandestines », art. cité, chap. X. *Les premières contrefaçons de l'Histoire des deux Indes*, avec la collab. de N. Vanwelkenhuyzen, pp. 115-134 ; Daniel Droixhe, *Une Histoire des Lumières, ouvr. cité*, chap. XI (« L'Histoire des deux Indes ») pp. 243-265 ; G.-Th. Raynal, *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes. Édition critique*, Fernel-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2010, n° 1772 : 02, 1772 : 03, 1773 : 07, etc., p. LIIII.

¹² Daniel Droixhe, « Signatures clandestines », art. cité, chap. X, § ii. *L'édition Dufour-Plomteux de 1773*, pp. 118-127 ; Raynal, *HDI* 2010, 1773 : 08, p. LVIII.

¹³ Daniel Droixhe, « Signatures clandestines », art. cité, IV, *Épilogue. La double édition Plomteux-Dufour de 1774*, pp. 130-131 ; Raynal, *HDI* 2010, 1774 : 04a, 1774 : 04b, p. LXIII.

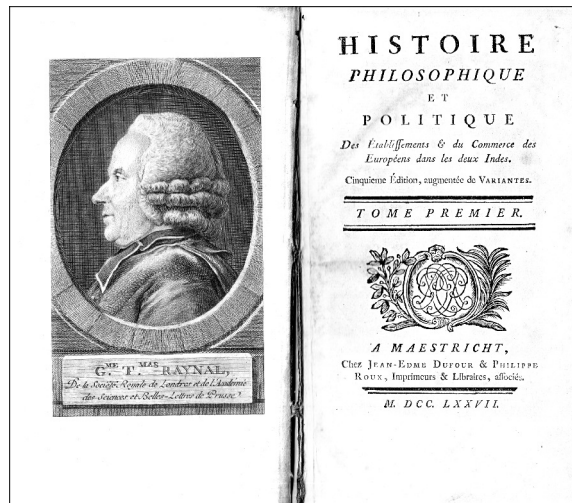


Illustration n° 3 – *Histoire philosophique et politique*, Maastricht, 1777.
Coll. privée.

Deux Indes en 1775 et 1777 (ill. 2 et 3), tandis que Plomteux continue de cacher son nom dans l'adresse de ses réimpressions¹⁴.

La page de titre de l'édition Dufour et Roux de 1777 est révélatrice. L'entreprise a atteint un sommet. Les initiales des directeurs s'entremêlent fièrement dans la vignette en bois gravé qui affirme – pour les connaisseurs – l'origine de l'impression. On a fait réaliser un portrait de l'auteur en frontispice, avec ses titres qui renvoient aux académies européennes des Lumières. La sérénité du portrait suggérerait, s'il le fallait, la protection dont les princes éclairés assurent Raynal : l'image est bien éloignée de celle qui, ailleurs, montrent en lui l'inquiétant trublion menaçant l'ordre public et l'Église. Comment les classes supérieures et la bourgeoisie séduites par la modernité des Lumières n'iraient-elles pas admirer les lieux où s'élabore la diffusion de celles-ci ? N'est-ce pas la réussite, la consécration même du marché du philosophisme que les tableaux de Léonard DeFrance donnent à visiter ? On comprend désormais quelle autre interprétation de ceux-ci vient concurrencer l'hypothèse selon laquelle ils représenteraient uniquement et exclusivement l'atelier de Clément Plomteux, quand Jean-Edme pouvait tout aussi raisonnablement réclamer à la peinture la célébration de son travail typographique. Les reproductions qui précèdent en montrent toute l'étendue.

¹⁴ Raynal, *HDI* 2010, d'une part 1775 et 01, 1777 : 01a, d'autre part 1776, 02a et 1776, 02b, p. LXIV.

Encore faudrait-il, dira-t-on, que l'idée soit confirmée par l'examen des autres ouvrages que mentionne le tableau retrouvé, désormais lié en une « paire » significative avec la représentation « isolée » de l'atelier d'impression. Revenons aux placards qu'elle comporte.

La lecture de l'un d'eux a échappé à l'attention de Monsieur Antoine Cahen (qui va montrer par ailleurs un regard très perspicace) quand il rédigeait la notice du tableau pour la Galerie Terradès. Le placard se cache à côté d'un autre avis dans la courbe que forme l'arc de l'atelier. On arrive, avec peine, à déchiffrer : L. / ? / POR. / AU[X] / BLED(S). L'inscription renvoie manifestement au texte de Sébastien Mercier intitulé *Le Philosophe du port au bled*. Celui-ci se réfère à la naissance, le 22 octobre 1781, de Louis de France, fils aîné de Louis XVI et de Marie-Antoinette, dont la disparition prématurée, en juin 1789, éclipsée par la tenue des États généraux, allait promouvoir son cadet, le futur Louis XVII, au rang de dauphin.

Le texte de Mercier répond en quelque sorte à la littérature qui célèbre avec enthousiasme l'événement. L'écrivain détourne de son sens premier l'expression qui saluait le constat de santé du nouveau-né : *Il pleure... l'enfant royal*. Il déroule le tableau de tout ce qui menace d'égarer le futur souverain et de pervertir ses intentions de bonne gouvernance, au risque de lui faire verser d'autres larmes. Les feuilles du jour ont en la circonstance rivalisé d'attendrissement et de complaisance. Mercier se moquera de cette littérature en moelle de sureau qu'accueillait le *Journal de Paris*. Le quotidien – le premier du genre dans l'histoire de la presse française – refusa de faire une place à la pièce que lui soumettait Mercier. Les accents de mise en cause du régime qu'elle comportait détonnaient de manière malséante. L'*Avertissement* qui l'accompagne dit la réaction de l'écrivain :

Il a fallu recourir à une typographie plus indulgente que celle du *Journal de Paris*, si sévère aux pauvres gens. On prie donc instamment les lecteurs de considérer ce morceau comme supplément nécessaire à la feuille du 23 octobre 1781...

Attribué à Diderot dans les *Mémoires secrets* de Bachaumont (XX, 164), *Le Philosophe du port au bled* connu, écrit J.-Cl. Bonnet, « un réel succès en raison de sa vigueur et de l'événement auquel il faisait référence ».

Si l'on comprend qu'une « typographie plus indulgente » ait jugé opportun de publier en 1781 un article refusé mais étroitement lié à l'actualité, on saisit mal la place que lui accorde Defrance dans le catalogue des œuvres majeures que mettent en évidence les placards des *Visites à l'imprimerie*. Quelles circonstances ont pu braquer les lumières de la typographie locale sur un tel texte ? Celui-ci aurait-il la valeur d'une indication quasi symbolique ou métonymique renvoyant plus largement à l'œuvre de Mercier et plus spécialement au *Tableau de Paris* ? L'époustouffant rayonnement que connut le théâtre du promoteur des valeurs bourgeoises – dont témoigne, sur le seul plan éditorial, la bibliographie

de son œuvre par Enrico Rufi¹⁵ – justifie l’inscription de Mercier au gotha des vedettes de la librairie des Lumières. Le nombre de traductions dont bénéficia sa production dramatique en Hollande est particulièrement révélateur, dans la mesure où la francisation du pays aurait pu rendre compte d’une diffusion surtout portée par les impressions en langue originale. La mise au néerlandais manifeste une imprégnation populaire dont peu d’ouvrages français du temps peuvent se prévaloir. La référence à Mercier sur les murs de l’atelier peint par Defrance, dans sa discrétion même, pourrait traduire une telle familiarité.

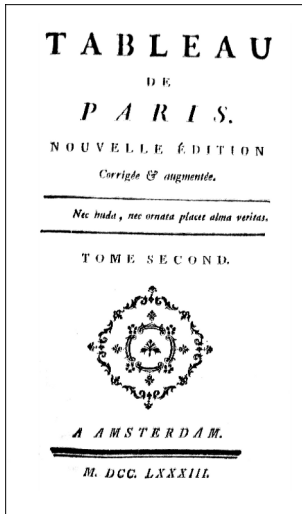


Illustration n° 4 – *Tableau de Paris*, Amsterdam, 1783.

Celle-ci s’appuie-t-elle sur une impression liégeoise du *Tableau*? Pol-Pierre Gossiaux croit pouvoir impliquer Plomteux¹⁶. La bibliographie de l’ouvrage enregistre suffisamment de reproductions suspectes, sous l’adresse de « Londres » ou « Amsterdam », au cours des années précédant la Révolution, pour qu’un examen d’identification s’impose. Une rapide enquête dans les collections de la Bibliothèque nationale de France a permis d’identifier dès à présent une contrefaçon réalisée... par Dufour¹⁷. Portant l’adresse d’Amsterdam et la date de 1783, elle montre, en sept tomes, tous les caractères qui définissent sa production¹⁸. On ne revient ici à la question des ornements typographiques que pour rendre sensibles leur très grande unité et la constance de certains modèles de compositions réalisées au moyen de « fleurons ».

Par rapport aux compositions ornementales, le bandeau gravé qui ouvre le texte du tome premier, dans le même *Tableau de Paris* de 1783, est à peine moins significatif, puisqu’il est signé de l’initiale « D », qui renvoie à un artisan du cru : Pierre Paul Depas. Celui-ci était enregistré dans la capitation liégeoise de 1762 comme habitant la paroisse Sainte-Aldegonde, « dans la petite rue », où il exerce en tant que « graveur sur bois ». David Smith avait très tôt reconnu sa manière dans les bandeaux qui décorent une édition Dufour des *Œuvres* d’Helvétius citées plus haut.

¹⁵ *Louis-Sébastien Mercier*, Paris, Rome, Memini, 1996 (« Bibliographica. Bibliographie des écrivains français »).

¹⁶ http://www.gedhs.ulg.ac.be/ebibliotheque/articles/droixhe/defrance.html?section=cdu_5042.

¹⁷ BnF, in-8° L¹³ 52 (I, 1-7).

¹⁸ Daniel Droixhe, *Une Histoire des Lumières, ouvr. cité*, ch. VIII (« La philosophie avec style »), pp. 96-107.



Illustration n° 5 –
*Aventures de Monsieur
Robert Chevalier, dit
de Beauchêne* de Lesage,
Maastricht, Jean-Edme
Dufour et Phil. Roux,
imprimeurs-libraires,
associés, 1780, t. I, p. 88.
Coll. privée.

Arrêtons-nous un instant à la convergence des dates.

1) Par la mention de l'*Histoire des deux Indes* dans la *Visite* retrouvée, qui complète par l'atelier de composition la seconde série de tableaux et que l'on pourrait dénommer le type 2c[omposition], on est plutôt renvoyé aux contrefaçons Plomteux des années 1781-1782. La même mention figure dans le type 1i = premier atelier d'impression.

2) Dans la *Visite* retrouvée, un autre placard, entre les deux fenêtres, porte : RECEUIL / DES / EDITS / DE / JOSEPH / II. Une inscription analogue, avec la même faute d'orthographe, figure sur un des placards du type 1c : RECEUIL / DES EDITS / DE JOSEPH II / EMPEREUR ET ROI. Dans le type 1i, la feuille qui attend d'être imprimée, sur le tympan de la presse, offre une indication plus précise : JOS[EPH] / EMPEREU[R] / SUPPRES- SIO[N DES] / ORDRES MONAC[AUX]. La notice du catalogue de l'*Œuvre peint* de Defrance commente :

L'édit de Joseph II fut promulgué en 1782. Nous ne connaissons aucune affiche relative à ce dernier. Peut-être s'agit-il ici d'une création de Defrance, maintes fois inspiré par la suppression des couvents.

On connaît en effet plusieurs huiles sur bois célébrant cet édit (catalogue, n° 171-180). L'une d'entre elles, conservée autrefois au Schloßmuseum de Gotha, mais perdue, porte la date de 1782.

3) La référence au *Philosophe du port au bled* ne fait quant à elle que confirmer une fourchette s'étendant de 1781 à 1783.

4) La datation qui se dégage trouverait, s'il le fallait, une confirmation dans un autre placard de la *Visite* retrouvée, lequel nous ramène cette fois à Plomteux. On lit sur le montant de la fenêtre : HISTOIRE / NATURELLE / PAR LE C / DE / BUFFON. Même inscription, en partie masquée, dans le type 1c, au dessus des correcteurs. On peut attribuer à la mention une valeur emblématique ou programmatique, attachée à la carrière de l'imprimeur.

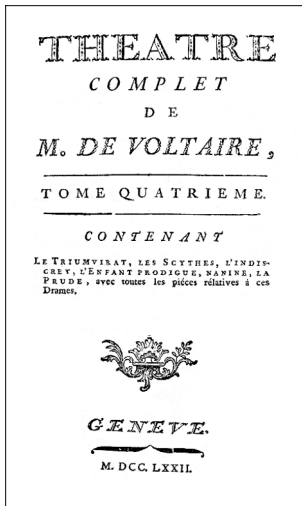


Illustration n° 6 – *Théâtre complet* de Voltaire, 1779.

D'une part, on connaît une édition de l'*Histoire naturelle* en treize tomes et volumes, datée de 1769, qui porte la double adresse de Panckoucke à Paris et de Plomteux à Liège. Que l'impression soit l'œuvre de Plomteux est attesté par les nombreux ornements typographiques qu'elle comporte, dont on ne donne qu'un échantillon se référant à la contrefaçon des *Œuvres* de Voltaire, alléguée ci-dessus.

D'autre part, cette édition redouble en quelque sorte celle, plus connue et répandue, qui se présente en 1769-1770, également en 13 tomes et volumes, comme une *Nouvelle édition* sous l'adresse parisienne de « L'IMPRIMERIE ROYALE ». Au verso de la page de titre figure l'adresse de Panckoucke, « Libraire, à l'hôtel de Thou, rue des Poitevins, quartier Saint-André-des-Arts ». On a ici pris comme référence le tome X des deux éditions. Celle de l'Imprimerie royale comporte un plus grand nombre de pages que l'édition Panckoucke-Plomteux. Ceci se traduit dans les gravures : la planche 21 représentant la gazelle porte dans l'édition Panckoucke-Plomteux, en haut à droite, l'indication « pag 390 », qui renvoie malencontreusement à la version de l'Imprimerie royale, mais qui a été corrigée au bas du cadre en « p. 338 », conformément à la pagination réelle.

De quel type est la relation unissant ces deux éditions ? Jeanne Veyrin-Forrier a épinglé, dans le « Registre des livres arrêtés dans les visites faites par les syndics et adjoints » à Paris, une mention qui introduit à la question en laissant le lecteur quelque peu songeur. L'historienne commence par expliquer que les livres saisis comme « défendus », « contrefaits » ou édités « sans permission » connaissent des destins variés. Si certains sont rendus aux destinataires auxquels ils sont adressés et si d'autres sont renvoyés à l'envoyeur étranger

la règle générale veut que, « si la contrefaçon est bien constatée », ils soient remis aux propriétaires des privilèges contre remboursement des frais de recherche et de saisie.

Il est cependant courant que les libraires parisiens en question

hostiles par principe aux contrefacteurs, deviennent à l'occasion leurs clients et leurs diffuseurs s'ils y trouvent leur intérêt (...). Le Registre des saisies illustre abondamment ces pratiques commerciales qui opposent la loi de la concurrence à celle des privilèges.

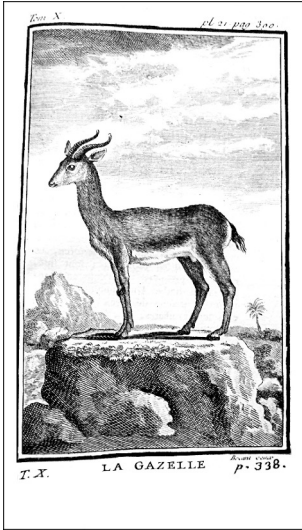


Illustration n° 7 – Buffon, *Histoire naturelle*, Paris, Panckoucke ; Liège, Plomteux, t. X, p. 338. Coll. privée.

Parfois, ce sont les libraires eux-mêmes qui organisent le piège supposé confondre les contrefacteurs, dont ils font venir la production à Paris pour mieux la dénoncer à Sartine, directeur de la Librairie, et à ses officiers. Les ouvrages sont alors rendus aux propriétaires des privilèges, qui en font leur beurre. En règle générale, cependant, les expéditions de livres contrefaits aux libraires parisiens correspondent manifestement à des commandes de type commercial, qui donnent lieu au même type de récupération, au bénéfice du marchand de la capitale. Ici intervient un ami de Plomteux.

Chez le puissant Charles Panckoucke, les commandes prennent un tour singulier, puisque ce sont parfois les copies de ses propres éditions ou de celles qu'il vend pour le compte de l'Imprimerie Royale qui sont expédiées à son nom : en septembre 1769, via Sedan, mille exemplaires de l'*Histoire naturelle* de Buffon imprimés à Liège ; en septembre de l'année suivante, via Péronne, quatre cents exemplaires des *Mémoires des savans étrangers*, tome premier. En chacune de ces circonstances,

l'ordre de Sartine fait rapidement restituer à Panckoucke, qui jouit de solides protections, les livres confisqués.

On ne peut douter que ces mille exemplaires correspondent, au moins en partie, à l'édition Panckoucke-Plomteux dont il vient d'être question. Le document allégué par Jeanne Veyrin-Forrer figure dans le n° 21932 des manuscrits du fonds français de la Bibliothèque nationale de France, à la date du « samedi 9 septembre 1769 »¹⁹. Le lot d'ouvrages, constitué de « 1000 histoire naturelle de Buffon in-12 Liege », est déclaré « suspendu comme contrefait sur Mr Panckoucke » et « vendu le 15 septembre par ordre particulier du 11 sept. 1769 » – et sans doute retiré par un certain « Germain pour M. Panckoucke ». Comment ne pas en déduire que Panckoucke, s'il fut fidèle à son habitude, confia au Liégeois le soin de réimprimer en un produit moins cher, à leur bénéfice partagé, le beau livre d'*Histoire naturelle* dont l'État lui attribuait la réalisation ? N'est-ce pas là l'occasion qui associa les larrons pour l'avenir ? À moins que Plomteux, encore jeune mais bien instruit par son roublard de

¹⁹ f° 120 v°, n° 4. J. Veyrin-Forrer avait favorablement accueilli, voici près de vingt ans, les recherches de bibliographie matérielle présentées par N. Vanwelkenhuyzen au séminaire « Le siècle des Lumières et les livres » organisé par Nicole Masson à l'École normale supérieure de jeunes-filles de Paris (8 déc. 1992).

beau-père, l'imprimeur-libraire Éverard Kints, ait été victime de la manigance de plus malin que lui, suscitant la « contrefaction » pour la saisir à son profit. Les détours du sérail éditorial offrent décidément, comme chez Borges, des chemins qui ne cessent de bifurquer. En tout cas, au printemps de 1770, Plomteux annoncera dans la *Gazette de Liège* qu'il vend l'*Histoire naturelle* « déagée de la partie anatomique »²⁰.

Le nom de Plomteux sera encore associé à celui de Buffon une douzaine d'années plus tard : dans l'*Encyclopédie méthodique*, particulièrement au tome premier de l'*Histoire naturelle des animaux* qu'il publie en 1782 avec Panckoucke²¹. En somme, l'œuvre du naturaliste bouclait une carrière d'imprimeur qui avait d'emblée annoncé ses prétentions, en succédant à Kints²². N'avait-il pas, en 1767, distribué le prospectus d'un *Grand vocabulaire français* dont le « titre modeste » serait largement dépassé par le contenu ? Le lecteur y trouverait « dans un juste espace tout ce que la grammaire, la géographie, l'histoire, les sciences et les arts ont de plus exact, de plus curieux et de plus intéressant », sans parler du déploiement de « détails raisonnés et philosophiques » qui devaient porter sur l'économie, le commerce, la marine, la politique, la jurisprudence civile, canonique et bénéficiaire, l'anatomie, la médecine, la chirurgie, la chimie, la physique, les mathématiques, la musique, la peinture, etc. – et, bien sûr, l'histoire naturelle. En 1773, après avoir entrepris l'édition des *Œuvres* de Voltaire dont il a été question, il propose à la souscription un mensuel qui informerait des « travaux de tous les membres des Académies savantes de l'Europe ». En 1777, il retrouve Panckoucke, on l'a vu, dans la co-édition du *Dictionnaire universel des sciences morale, économique, politique et diplomatique, ou bibliothèque de l'homme d'État et du citoyen*, et c'est une partie du gratin de la librairie européenne qui est associée au succès espéré de la collection, avec Rosset à Lyon et Van Harrevelt à Amsterdam.

Comment un tel entrepreneur, grandi dans les marges de la France et de la Hollande des Lumières, n'imprimerait-il pas sa marque dans les représentations que nous laissent Léonard DeFrance ? L'orgueil de la réussite que traduit le peintre, Plomteux l'a sans nul doute transmis à son associé des bords de Meuse. Aussi est-ce la fierté de Jean-Edme Dufour que racontent également les placards des *Visites à l'imprimerie*, quand ils évoquent Helvétius, l'*Histoire des deux Indes* et peut-être Sébastien Mercier. Que la paire d'images dépeignant les travaux de composition et d'impression se dédouble à présent d'une nouvelle paire d'illustrations traduit presque symboliquement la dualité du compagnonnage

²⁰ *GdL*, 1770, 47 ; Daniel Droixhe, *Le Marché de la lecture, ouvr. cité*, p. 26.

²¹ Première partie : « Les animaux quadrupèdes et les cétacés », CCFr, Toulouse, Bibliothèque universitaire de santé, Res Sc 104709.

²² Daniel Droixhe, *Le Marché de la lecture, ouvr. cité*, pp. 25-26.

que la bibliographie matérielle – dont l'utilité est parfois décriée – dévoile dans les ouvrages mentionnés.

Des zones d'ombre subsistent. Une contrefaçon liégeoise des *Délits et des peines* reste à identifier. La référence au *Philosophe du port-au-bled* laisse l'interprète sur sa faim. Dans le tableau retrouvé, la mention de l'*Antiquité dévoilée* de Boulanger (sans évoquer ici d'Holbach) demeure typographiquement masquée, comme elle l'est d'une certaine manière chez Defrance : une recherche ultérieure, menée sur les exemplaires géographiquement très dispersés des différentes éditions, s'impose²³.

On laisse au lecteur qui les mettra en parallèle le soin de comparer les tableaux en question et leurs différents éléments. Comme Pol-Pierre Gossiaux, on se demandera finalement « à qui cette œuvre faite en deux exemplaires était destinée » : Plomteux, Dufour, ou Defrance lui-même²⁴ ? On pourrait invoquer la ressemblance de certains personnages, qui inclinerait à privilégier tel ou tel atelier. Les correcteurs en habit beige-orangé des deux salles de compositions, les patrons habillés d'un vêtement vert plus proche de la robe de chambre à la Diderot que du manteau se réfèreraient-ils à la même réalité ? Ou tout ceci – en image de synthèse avant la lettre – ne renverrait-il pas plutôt à une entreprise imaginaire symbolisant l'une des plus brillantes industries du pays de Liège, à la manière des fictions mêmes que représentent les adresses de sa production ?

²³ Des éditions de 1772, 1775, 1777 et 1778, sans adresse, avec celle d'Amsterdam ou avec celle de Marc-Michel Rey, sont conservées à Aix-en-Provence, Blois, Chambéry, Châteauroux, Coustances, Dijon, Grenoble, Montpellier, Nancy, Nantes, Paris, Saint-Etienne, Sélestat, Strasbourg, Toulouse, Versailles : un bel objet d'enquête de géographie éditoriale ou de « vectorialité », pour reprendre le terme appliqué par Frédéric Barbier à l'histoire du livre.

²⁴ http://www.gedhs.ulg.ac.be/ebibliotheque/articles/droixhe/defrance.html?section=cdu_5042.